

DEVENIR CARRELEUR / CARRELEUSE



Pour laisser une impression qui dure...

Le carreleur / la carreleuse met la touche finale aux sols, murs et escaliers et embellit les surfaces visibles. Chaque année, nous formons entre 12 et 15 carreleurs CFC à Genève.



Que fait le carreleur / la carreleuse ?

Nous mettons en œuvre différents types de carreaux en céramique, en terre cuite, en pierre naturelle ou en pierre artificielle, que nous posons en mosaïque, en courbe ou en surface plane.

Nous travaillons généralement en équipe, mais aussi souvent de manière indépendante pour réaliser notre œuvre. Nous pouvons être appelés à travailler dans des endroits très diversifiés, tels que : appartements, villas, piscines, centres commerciaux, restaurants, centres sportifs ou constructions industrielles.

Petit portrait en mosaïque de ce que nous faisons :

- lecture des plans, réalisation des souhaits du propriétaire
- travaux de préparation des surfaces, contrôle précis de niveaux
- découpe et pose de différents types de carrelage
- travaux de finition et d'étanchéité, pose de joints

Un carreleur / une carreleuse avec CFC gagne au minimum CHF 68'000.- par année, a 5 semaines de vacances et jouit d'excellentes conditions sociales.



Qui peut devenir carreleur / carreleuse ?

Il faut surtout être motivé, mais aussi :

- de la fibre créative, avec le carrelage on met la touche finale
- de la facilité pour le dessin, il faut réfléchir au plan de pose
- aimer les calculs, il s'agit de calculer la quantité de carreaux nécessaire
- être précis, avec la faïence, on doit travailler au millimètre
- de la volonté d'indépendance, sur le chantier, je suis seul, sans le patron
- être convivial, on doit collaborer étroitement avec les autres corps de métier

Et au niveau physique ?

- attention: notre beau métier est ouvert aux garçons comme aux filles !
- nous travaillons plutôt à l'intérieur, à l'abri des intempéries
- nous sommes souvent à genoux et portons parfois de lourdes charges



Comment se passe l'apprentissage ?

- l'apprentissage dure 3 ans après la fin de la scolarité obligatoire

année	salaire	vacances
1ère	5.86/h	30 jours
2ème	8.79/h	30 jours
3ème	14.65/h	30 jours

- Vous recevrez la formation pratique dans une entreprise de carrelage, 4 jours par semaine
- 1 jour par semaine, vous suivrez les cours de formation théorique au CFPC (Centre de Formation Professionnel de la Construction)
- Chaque année, vous suivrez un cours pratique approfondi de 3 semaines au CFPC, appelé "**cours inter-entreprises**"

Contenu des cours théoriques sur 3 ans :

25% Connaissances professionnelles : -matériaux
-composants en usage dans le bâtiment
-outils, machines, appareils
-techniques de construction

20% Dessin professionnel & décorations

10% Calcul professionnel

35% Culture générale

10% Gymnastique et sports

Contenu des cours inter-entreprises :

- Travaux préparatoires
- Carrelage de fond
- Revêtement de parois
- Revêtements spéciaux



Et après l'apprentissage ?

Les perspectives d'emploi pour les carreleurs /carreuses avec CFC sont excellentes.

Le salaire minimum d'un carreleur avec CFC est de CHF 68'000.-/an, ou CHF 5'207.-/mois (CHF 29,30/h). Les conditions sociales sont excellentes et chaque carreleur a 5 semaines de vacances.

Après quelques années d'expérience professionnelle, un carreleur peut occuper des postes à responsabilité et devenir : chef-carreleur, chef d'équipe, maître carreleur, chef d'entreprise.

Le carreleur ou la carreuse peuvent envisager les perfectionnements suivants :

- Brevet fédéral de chef carreleur, 4 ans de pratique profess. après le CFC
- Diplôme fédéral de carreleur, 5 ans de pratique profess. après le CFC
- Spécialisation dans la pose de mosaïque



Cela m'intéresse, que faire ?

Vous pouvez également nous écrire ou nous appeler :

Chambre Genevoise du Carrelage et de la Céramique
Rue de la Rôtisserie 8
1204 Genève
☎ 022 817 13 13
✉ info@cgcc.ch

Vous serez ensuite invité(e) à une séance d'information prévue en février 2009.

La Chambre cherchera une place de stage pour vous permettre de faire connaissance avec le métier.

Finalement, l'Office de l'orientation professionnelle ou le site www.orientation.ch peuvent vous aider dans vos démarches.